



REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple. Une Patrie. Une Foi.*

000350

N° \_\_\_\_\_ MSAS/DGS/DP



*Ministère de la Santé  
et de l'Action sociale*

*Dakar, le*

17 JAN 2022

*Le Ministre*

## LETTRE CIRCULAIRE

\*\*\*\*\*

**Objet :** Nouvelles orientations sur les vaccins utilisés dans le cadre de la vaccination contre la Covid-19.

**Mesdames, Messieurs les Médecins-Chefs,**

Au terme de la saisine du Comité Consultatif pour la Vaccination au Sénégal (CCVS) et sur la base des recommandations produites, le Ministère de la Santé et de l'Action sociale vient valider l'administration d'une dose de rappel de vaccination contre la Covid-19.

Cette dose de rappel sera destinée aux personnes cibles de la Stratégie Nationale de Vaccination contre la Covid-19.

Elle sera administrée dans le respect du calendrier vaccinal arrêté et selon les modalités contenues dans la fiche technique jointe en annexe.

Je vous demande de prendre les dispositions pour une diffusion large de cette fiche technique à toutes les unités de vaccination du pays et à tous les prestataires.

**Le Secrétaire Général**  
Ministère de la Santé et de l'Action sociale  
et par Délégation

**A**  
**Mesdames, Messieurs les Médecins-chefs de région**  
**S/c**  
**Madame, Messieurs les Gouverneurs de région**



**Pièce-jointe :** Fiche technique des nouvelles orientations sur une dose de rappel

**Alassane MBENGUE**